



Animations & restauration



Patinoire

Du 18 décembre au 2 janvier
Place de l'Abbaye

Pêle-mêle



Cérémonie de prise de fonction de Madame Caroline Poullain, nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Claude, le 26 juillet.



Les motards étaient encore nombreux à l'occasion du rassemblement « 1001 virages du Jura », le 4 septembre dernier sur la Place du 9 avril 1944.



Cérémonie de remise des attestations 2020-2021 aux tutrices et tuteurs du Centre de Réussite Éducative (CRE), le 10 juillet



Cérémonie en l'honneur des bacheliers sanclaudiens ayant obtenu la mention « Très Bien » au Baccalauréat 2021, le 10 juillet



Commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Libération de la ville de Saint-Claude, le 2 septembre.



Tout l'été, le collectif du Festival Inter'Nature (FINA) du Haut-Jura a proposé une exposition en avant-première de la deuxième édition du FINA qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 avril prochains.

3	Sommaire
4	Hommages
5	Démarches & Loisirs
6	Ligne SNCF Saint-Claude/Oyonnax
7	Période hivernale : nouvelles obligations, aménagement sportif
8	Défibrillateurs
9	Réaménagement berges de la Bienne
10	Scolarité
11	Libre expression
12	Salon VMA, agenda

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux pourraient être un excellent outil de communication s'ils n'étaient le plus souvent dévoyés dans un esprit de critique malsaine sous couvert d'anonymat. À l'heure du numérique, on ne manque pas de supports modernes de communication pour créer, transférer, valoriser des informations.



Il est dommage que les réseaux sociaux soient pour certains un outil de défoulement où il se dit tout et n'importe quoi, où l'on se permet d'écrire des choses que l'on n'aurait pas le courage de dire en face à celui ou celle à qui l'on s'adresse. Il est dommage que les « pseudos », très à la mode, cachent l'identité des personnes qui s'expriment traduisant une totale lâcheté dans la façon de se manifester.

On remarque que les propos les plus virulents proviennent d'internautes qui agissent masqués. Quelle peut être dès lors leur crédibilité ?

S'inscrire dans le débat public nécessite pour le moins un minimum de transparence et d'honnêteté intellectuelle. Agir à visage découvert ne peut que valoriser le débat. Toutes les opinions sont bonnes à entendre et les critiques poliment et intelligemment formulées ne peuvent qu'aider à progresser mais trop souvent elles baignent dans l'agressivité gratuite.

On ne peut que féliciter et remercier les responsables de sites qui modèrent leurs participants et les rappellent à la retenue en les invitant à s'exprimer librement mais dans un esprit constructif et de courtoisie.

Mais au-delà, les réseaux sociaux ne doivent pas nous faire oublier que la meilleure des relations reste encore le contact direct avec ses interlocuteurs en échangeant en face à face. Cela permet de s'expliquer en toute franchise et d'évacuer beaucoup de malentendus et c'est plus rapide que de taper au clavier d'interminables messages appelant des réponses tout aussi interminables et des réponses aux réponses qui n'en finissent pas.

Alors, réapprenons à nous parler et chacun s'en portera mieux.

Réapprenons à discuter. Les issues de ces discussions n'en seront que plus efficaces et plus rapides.

Tout cela remettra un peu plus d'humanité et de cordialité dans les relations entre tous.

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag
N°86 - Novembre 2021

Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclie.fr

Photos : Ville de Saint-Claude

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



Deux figures du commerce sanclaudien nous ont quittés

Odile Puget



Qui n'a pas connu et apprécié la Pâtisserie Puget qui a régalé nos papilles pendant quarante ans de 1966 à 2007. Bernard Puget, Meilleur Ouvrier de France, n'a eu de cesse d'améliorer ses produits pour le plus grand bonheur des Sanclaudiens mais pas seulement puisqu'il livrait jusqu'à Lons-le-Saunier et dans l'Ain.

Esclaves du travail et de leur succès comme le sont les artisans des métiers de bouche, ils étaient récompensés par la satisfaction de leurs clients.

Odile Puget dont le sourire et la gentillesse n'avaient pas leur pareil aura passé sa vie dans son magasin, mais son magasin était toute sa vie, une pâtisserie qui faisait référence et qui aura marqué le commerce de Saint-Claude.

Que son époux Bernard, ses filles et leur famille trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Paulette Sigaux



Entreprise historique, la Bijouterie Sigaux aura vu se succéder cinq générations en 135 ans.

C'est en 1949 que Paulette Perrier-Grobon épousait Jean Sigaux, bijoutier et allait tenir le magasin pendant quarante ans. Enseigne réputée à Saint-Claude et dans tout le Haut-Jura, la Bijouterie Sigaux faisait partie des commerces qui comptent et qui malheureusement, a dû baisser rideau en 2018.

Madame Sigaux, personne affable et d'une grande discrétion, était appréciée de tous ses clients.

Elle fut très affectée par la disparition de son mari en 2004 puis par celle de son troisième fils en 2015.

Elle fait partie des personnes dont les visages et la présence manquent aujourd'hui à notre paysage.

Que ses fils et leurs familles trouvent ici l'expression de notre meilleur souvenir.

Étienne Falda, adieu notre ami et merci à toi



Je tiens à saluer un homme de bien qui vient de nous quitter.

En mon nom et en celui de toute l'équipe municipale élue en 2001, je veux, ici, honorer la mémoire d'Étienne Falda, qui fut Adjoint aux Sports de 2001 à 2008 à la Mairie de Saint Claude.

Étienne un ami, un homme sans histoire, toujours de bonne humeur et de bon humour et qui savait les transmettre par contagion, un sportif accompli, un éducateur et un collègue efficace dans ses fonctions d'adjoint au côté de tous les clubs, pour lesquels il n'avait de cesse de trouver des solutions pour les aider. Il ne manquait pas une Assemblée Générale.

Sportif accompli, il aura pratiqué le ski, l'athlétisme et le rugby sous les couleurs du FCSC avant de devenir professeur d'éducation physique au Lycée de Sèvres de 1962 à 2000. Il passait régulièrement ses vacances à Saint-Claude où vivait sa mère.

La convivialité d'Étienne nous manque aujourd'hui et je tenais, avec toute l'équipe d'adjoints et de conseillers municipaux que nous étions en 2001, à le remercier pour son implication au service

d'une ville qu'il chérissait. Dès qu'un chantier sportif démarrait, il était tous les jours sur le terrain pour suivre les travaux. Il avait conquis le personnel municipal par son extrême amabilité.

Investi au Ski Club du Lizon, il transmettait sa passion du ski à nombre de jeunes qu'il a encadrés. Homme de la nature et de la montagne, il la fréquentait assidument.

Je n'oublie pas non plus son appartenance au Sarto dont il était un fidèle.

Confronté à des soucis de santé importants avec sa vue défaillante et des difficultés à la marche, son état s'est dégradé et le COVID-19 contracté l'an passé a provoqué des conséquences irréversibles sur son état général.

Quand on l'a connu en pleine forme sportive, il est difficile d'imaginer ses derniers moments. Comme une fin de vie peut être difficile et injuste !

Étienne nous manque désormais et nous voulons apporter à Isabelle, son épouse, à ses enfants et à ses proches tout notre soutien et notre affection.

Je veux exprimer ici notre immense tristesse.

Adieu notre ami. Adieu Étienne et surtout, Merci.

Jean-Louis MILLET

Un Espace France Services à Saint-Claude pour faciliter vos démarches administratives

Conçu Avec pour objectif d'être au plus proche des habitants, l'Espace France Services tient ses permanences à l'Espace Mosaïque depuis septembre.

Allocations familiales, Assurance Maladie, CARSAT (retraite), Pôle Emploi, impôts, ANTS (carte d'identité, permis de conduire, carte grise, passeport...), La Poste (courriers, colis, retrait...), etc.

► Deux agents vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches de la vie quotidienne :

- Lundi : de 13h30 à 17h30
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Rendez-vous au 15, rue de Franche-Comté (Quartier des Avignonnets).

Tél. 03 84 45 22 97



Inauguration de l'Espace France Services de Saint-Claude, le 10 septembre.



France services

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Nathalie 38 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ames
Juliana 45 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Mika 22 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien. Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr



e-Carte Avantages Jeunes 2021-2022



Clémence Lopez vous accueille au PIJ de Saint-Claude

Les jeunes ont désormais la possibilité de choisir une version dématérialisée qui leur permettra de découvrir et d'utiliser leurs avantages via leur Smartphone, depuis le site web : avantagesjeunes.com

► Gérez plusieurs cartes sur un seul téléphone ; pratique pour un parent de plusieurs enfants !

► Utilisez la géolocalisation pour repérer les partenaires à proximité !

► Indiquez vos préférences (cinéma, sport ou autres) ; en un seul coup d'œil, découvrez et profitez des avantages qui vous correspondent. Ceux-ci s'afficheront en priorité sur votre téléphone, plus besoin de feuilleter le livret !

Les jeunes qui le souhaitent peuvent toutefois opter pour la version classique de la Carte Avantages Jeunes avec le livret.

Renseignements :

Point Information Jeunesse
30, rue du Pré
Tél. 03 84 41 42 30
saint-claude@jeunes-fc.com
www.ijsaintclaud.com

Page Facebook du PIJ de Saint-Claude : Info-Jeunesse Saint-Claude

Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes et leurs Parents (PAEJP)

Le PIJ peut vous mettre en relation avec le PAEJP. Celui-ci est consacré, en priorité, à l'accueil des jeunes de dix à vingt-cinq ans, de façon gratuite et anonyme.

Accueillis par un psychologue, les jeunes peuvent aborder divers sujets les concernant directement ou indirectement : école, tabac, alcool, relations humaines, etc. Ils sont écoutés dans un cadre convivial, sans aucun jugement. Les parents qui ont des difficultés à communiquer avec leur adolescent, à le comprendre ou encore, à le soutenir, sont également les bienvenus au point d'accueil et d'écoute.

► Tous les mercredis après-midi, prise de rendez-vous auprès du PIJ.

La e-Carte Avantages Jeunes (e-CAJ) 2021-2022 est en vente au Point Information Jeunesse de Saint-Claude.

Elle s'adresse à toute personne de moins de 30 ans et favorise l'accès à la culture et au sport, tout en privilégiant le commerce local. Valable jusqu'au 31 août 2022, son tarif est de 8 €.

Une réduction de 1 € peut être accordée : dès 3 cartes achetées dans la même famille, chaque carte coûtera 7 €.

Rendez-vous sur la page Facebook de la Carte Avantages Jeunes du Jura pour connaître tous les bons plans :

www.facebook.com/avantagesjeunesjura

Jean-Louis Millet et Francis Lahaut au Congrès de la FNAUT pour demander la réouverture de la ligne SNCF Saint-Claude/Oyonnax

Le 22^{ème} Congrès national de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) s'est tenu les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2021 à Annecy.

Le thème des débats « Contre le réchauffement climatique, contre la dépendance automobile : le rôle des transports collectifs » intéressait au plus haut point la ville de Saint-Claude et tout le Haut-Jura.

Jean-Louis Millet, Maire et Francis Lahaut, ardents défenseurs de la ligne SNCF Saint-Claude / Oyonnax ont participé à ce Congrès pour demander la réouverture de ce tronçon stratégique qui assure la continuité ferroviaire entre nos deux départements, nos deux régions et les liaisons avec Bourg-en-Bresse, Lyon, Paris.

La suspension de l'exploitation ferroviaire entre Saint-Claude et Oyonnax a été imposée à la région Auvergne-Rhône-Alpes en décembre 2017 par le gestionnaire d'infrastructure SNCF Réseau.

Pourquoi ? À cause de l'état de vétusté de la ligne !

Évidemment, comme l'a dit Jean-Louis Millet dans son intervention au Congrès le samedi matin, intervenant au nom des oubliés et des sacrifiés : « 40 ans de non entretien de la ligne... ».

Francis Lahaut, pour sa part, dans la séance de l'après-midi, interpellait Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF : « Pour notre ligne Saint-Claude/Oyonnax, les Régions n'y peuvent rien, vous, SNCF, vous n'y pouvez rien, mais Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué chargé des transports, nous confirme le 9 juillet dernier, à Villeurbanne, je le cite : un investissement de près de 7 milliards d'euros sur 10 ans pour pérenniser les 9 000 kilomètres de **petites lignes**.

Alors, pour notre petite ligne, rien, il est où l'État, il est où l'État ? ».

Embarras de M. Farandou qui conclut néanmoins : « Vous avez raison » !

En fin de séance, Jean-Louis Millet lui remettait en mains propres le dossier de notre ligne.

Il était annoncé au cours des débats de la part de la représentante du Conseil régional Rhône-Alpes-Auvergne, qu'un programme de 805 millions d'euros démarré en 2017 est engagé par Rhône-Alpes sur le ferroviaire et les transports collectifs sur leur territoire avec de gros investissements sur le secteur d'Annecy et les bords du Léman en partenariat avec la Suisse. Mais rien pour financer les 32 millions d'euros sur plusieurs années de travaux entre Oyonnax et Saint-Claude. Le sentiment dominant est que l'argent va d'abord aux territoires les plus riches et que les autres peuvent...

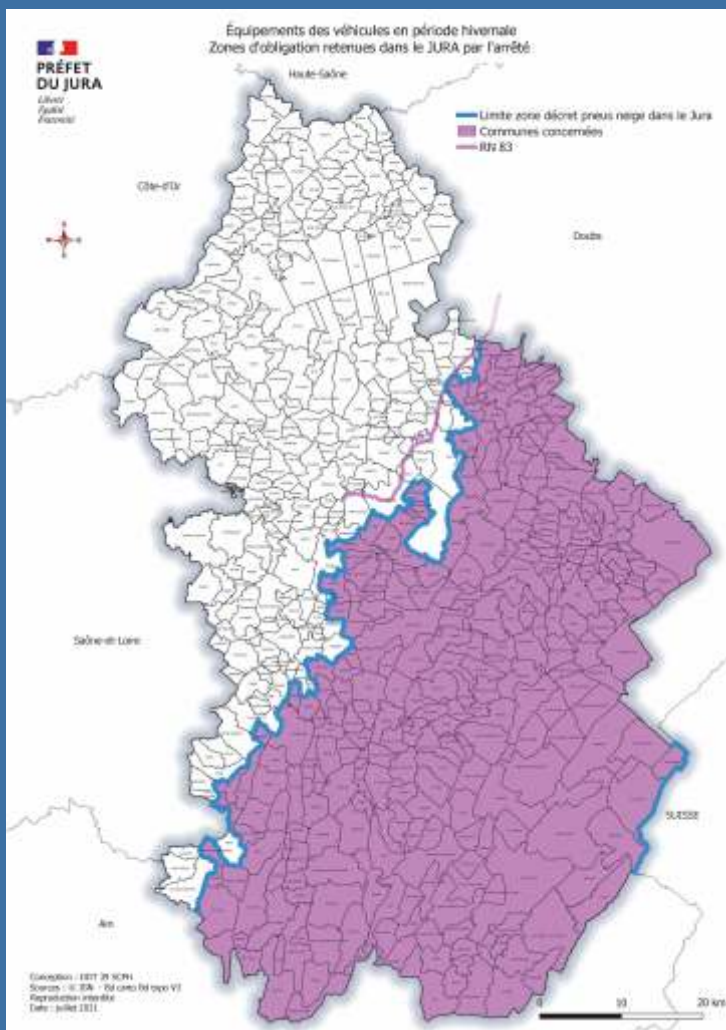
Nous rencontrerons les Directeurs régionaux de la SNCF des deux régions ainsi que les élus de Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté pour leur faire entendre la nécessité de rétablir cette ligne. Le souhait de certains élus de la transformer en voie verte (devenue voie blanche inutilisable en hiver) pour satisfaire un désir local égoïste au détriment de l'intérêt général, n'est pas acceptable. Au moment où tout le monde ne jure que par les mots transports doux et transports collectifs pour réduire le monopole de la voiture, il est quelque peu contradictoire de vouloir sacrifier un transport collectif, faisant partie de la Ligne historique des Hirondelles (Andelot-La Cluse), dont le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO a été demandé tant par la FNAUT que par la Ville de Saint-Claude. Il serait plus sage que tous se battent pour le conserver.



Obligation d'équiper vos véhicules en période hivernale

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, le décret n°2020-164 du 16 octobre 2020 instaure, à compter du 1er novembre 2021, l'obligation d'équiper

son véhicule de pneus hiver ou de disposer d'équipements amovibles (chaînes ou chaussettes) dans le véhicule.



Ce décret permet également l'utilisation de pneumatiques toutes saisons qui devront obligatoirement être certifiés 3PMSF (présence sur le flanc du pneu d'un logo représentant une montagne à trois pics entourant un flocon de neige). Ce sont les seuls pneus qui peuvent servir d'alternative aux pneus hiver obligatoires.

Les nouvelles obligations d'équipements concernent les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids lourds et les autocars circulant dans les zones établies par arrêté préfectoral du 19 août 2021. Celui-ci s'applique à Saint-Claude et dans une partie du Jura (arrêté disponible sur www.saint-claude.fr).

Une tolérance d'un an accordée
Des opérations d'information et

de pédagogie seront mises en place tout au long de la période hivernale 2021-2022. Il n'y aura donc pas d'amende pour les voitures non équipées cet hiver dans le Jura, et ailleurs en France.

Il est toutefois vivement conseillé de s'équiper dès que possible afin d'être prêt pour affronter l'hiver 2022-2023 et être conforme avec la nouvelle réglementation.

En effet, entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, il sera obligatoire d'équiper vos véhicules avec :

- * 4 pneus hiver
- OU
- * 4 pneus toutes saisons certifiés 3PMSF
- OU
- * des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins 2 roues motrices.

Le nouveau terrain de tennis honneur de Rochefort a été inauguré

Après la rénovation de deux courts extérieurs en 2016 sur le site de Rochefort, la Ville de Saint-Claude a lancé en mai 2021 la rénovation du troisième court. Cette opération doit permettre de donner les moyens au Tennis Club Sanclaudien de maintenir et développer son activité en proposant des surfaces de jeu modernes. Ainsi, le club dispose désormais de deux courts couverts et trois courts extérieurs en résine synthétique sur le site de Rochefort. Son activité se concentrera sur cet unique site puisque les terrains en terre battue du Martinet ne sont plus utilisés.

L'inauguration du nouveau terrain de tennis honneur de Rochefort a eu lieu vendredi 1^{er} octobre dernier, en présence notamment de :

Caroline POUILLAIN, Sous-Préfète de Saint-Claude,

Herminia ELINEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Générales, aux Affaires scolaires, périscolaires, à la restauration scolaire, à la jeunesse et au Personnel communal,

Lilian COTTET-EMARD, 4^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Affaires sportives, à l'événementiel sportif, à la Politique de la Ville et à la Solidarité urbaine,

Michel ROYER, Président du Comité de Tennis du Jura et membre du Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Tennis

et Stéphane LIZON-TATI, Président du Tennis Club Sanclaudien.

Monsieur le Maire de Saint-Claude était excusé.



Coût de l'opération : 61 349,54 € HT

FINANCEMENT

État (DETR) : 13 288,80 € HT (21.6 %)
Département (DST) : 9 600 € HT (15.6 %)
Fédération de Tennis : 5 000 € HT (8.1 %)
Autofinancement : 38 460,74 € HT (54.7 %)

ENTREPRISE

ST GROUPE - Agence Rhône
69470 RANCHAL



Défibrillateurs

Lors d'un arrêt cardiaque, c'est-à-dire lors de l'arrêt soudain et brutal des battements du cœur d'une personne, il faut agir vite, dans les cinq premières minutes.

Chaque année en France, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue pourtant à augmenter significativement les chances de survie. Pour rappel, un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le Ministère chargé de la Santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès.



La présence de DAE est signalé par le logo ci-contre. Il permet ainsi à tout témoin d'un arrêté cardiaque de s'orienter vers le DAE le plus proche et le plus rapidement possible.

Il faut savoir que le défibrillateur peut être utilisé par toute personne, quel que soit son âge et même non formée à l'utilisation de l'appareil grâce à des messages vocaux qui la guident tout au long de la manipulation.

Souvenez-vous toutefois, l'appel des secours reste une priorité lorsque l'on constate un arrêt respiratoire : appelez le 15, le 18 ou le 112.

Pour reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque et ainsi, porter secours à une victime à temps et augmenter ses chances de survie, sachez qu'il est possible de suivre une formation de Prévention et Secours Civique auprès des pompiers, de la Croix-Rouge ou de la Protection Civile.

Consultez ci-contre la liste de localisation des défibrillateurs de la Commune (cartographie disponible sur www.saint-claude.fr) :

ALSH Chabot – 15, rue du Commandant Vallin – ACCÈS RESTREINT

Boulodrome – Chemin du Parc – ACCÈS RESTREINT

Cantou de la Pomme d'Or – 14, rue de Bonneville – ACCÈS RESTREINT

École maternelle Rosset – 9, rue Rosset – ACCÈS RESTREINT

École primaire Henri Dunand – 39, rue Henri Dunand – ACCÈS RESTREINT

Espace Bavoux-Lançon – 24, rue Rosset – ACCÈS RESTREINT

Foyer des personnes âgées Chabot – 11, rue du Commandant Vallin – ACCÈS RESTREINT

Foyer réunion du Miroir / Salle de boxe – 123 bis, rue du Miroir – ACCÈS RESTREINT

Grenette – Place de la Halle – **ACCÈS LIBRE**

Gymnase Val de Bienne – Lieu-dit Pré Saint-Sauveur – ACCÈS RESTREINT

Hôtel de Ville – 32, rue du Pré – **ACCÈS LIBRE**

Local CCHJ / Salle de boxe – 11 bis, rue Lacuzon – ACCÈS RESTREINT

Palais des Sports – 7, rue Reybert – ACCÈS RESTREINT

Salle des Fêtes de Saint-Claude – 10, rue Rosset – ACCÈS RESTREINT

Services Techniques – 28, rue Saint-Blaise – ACCÈS RESTREINT

Square du Truchet – À l'entrée de la Maison de la Petite Enfance – **ACCÈS LIBRE**

Stade Champs de Bienne – Champs de Bienne – ACCÈS RESTREINT

Stade de Serger – 1, chemin du Stade de Serger – **ACCÈS LIBRE**

Tennis de Rochefort – Rochefort – ACCÈS RESTREINT

Camping municipal Le Martinet – 14, route du Martinet (Villard Saint-Sauveur) – ACCÈS RESTREINT

Mairie de Chaumont – 27, rue des Lapidaires – **ACCÈS LIBRE**

Mairie de Chevry – 40, rue des Fontaines – **ACCÈS LIBRE**

Mairie de Cinquétral – 36, grande rue – **ACCÈS LIBRE**

Mairie de Ranchette – Chemin des Trois Fontaines – **ACCÈS LIBRE**

Mairie de Valfin-lès-Saint-Claude – 30, rue de la Mairie – **ACCÈS LIBRE**

Projet de réaménagement et renaturation des berges de la Bienne au Faubourg Marcel : point d'étape

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Ville de Saint-Claude mènent conjointement un projet de renaturation et de réaménagement des berges de la Bienne au Faubourg Marcel.

Ce projet répond à un double objectif : redonner à la rivière un fonctionnement plus naturel et améliorer le cadre de vie du quartier, en concertation avec les habitants, pour le rendre plus attractif.

La réalisation de ce projet se déroule en trois étapes principales :

1. Démolition de la friche de l'Emboutissage Jurassien. Cette étape se clôt actuellement avec le confortement de certaines parties des bâtiments adjacents à la friche. Comme cette étape n'était pas finalisée, cela a justifié que le site reste fermé tout l'été.



2. Démolition des immeubles du n°3 impasse du Gravier et au n°28 rue du Faubourg par La Maison Pour Tous, issu de la fusion des OPH (Offices Publics de l'Habitat) de Saint-Claude et du Jura. Cette étape a commencé début octobre.

À noter qu'une réflexion est en cours pour reproduire, d'une manière ou d'une autre, la fresque se trouvant sur le pignon de l'immeuble du n°28 rue du Faubourg.

3. Réalisation de l'aménagement complet et des différents espaces de vie. Cette dernière phase du projet interviendra après la démolition de l'ensemble des bâtiments et mobilisation des différents financements.

La création d'un aménagement temporaire, en concertation avec les habitants.

Le plan global de renaturation et de réaménagement des berges de la Bienne reste à finaliser durant cet automne, au regard des plus-values environnementales et paysagères et des financements extérieurs pouvant être obtenus pour cette opération.

Dès le début du projet, le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Ville de Saint-Claude avaient affirmé leur volonté de créer un aménagement temporaire à l'issue des

différentes démolitions, le temps que le projet global soit réalisé.

En effet, il ne s'agissait pas de laisser un espace complètement vide mais bien de rester dans la dynamique et la raison d'être du projet : améliorer le cadre de vie du quartier, pour ses habitants et les Sanclaudiens.

Un collectif d'architectes, designers et menuisiers, Cabanon Vertical, a été sollicité afin de concevoir et construire une structure en bois sur le site.

Deux temps de résidence, cet été et cet automne, leur ont permis de rencontrer et d'échanger avec les acteurs locaux et les habitants du Faubourg autour de cette structure temporaire afin qu'elle réponde au mieux à leurs attentes.

Un troisième et dernier temps de résidence du 2 au 6 novembre sera dédié à la construction et l'installation de cette structure sur le site.

► **En fin d'année, ce sera donc tout un espace en bord de Bienne qui aura été libéré, à deux pas de la rue du Faubourg, avec une structure temporaire permettant à chacun de s'y délasser, s'y promener et s'y retrouver.**

► **À partir du printemps 2022, en concertation avec la Ville de Saint-Claude et le Parc naturel régional, cet espace pourra aussi être investi et agrémenté par les associations et structures locales dans le cadre d'animations, d'ateliers ou tout autre événement en lien avec le projet global et à inventer collectivement.**

Un film a été réalisé afin de présenter le projet et sa démarche globale. Il est disponible sur la chaîne YouTube du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Cette vidéo sera mise à jour au premier semestre 2022 et exposera les choix d'aménagement retenus par la Ville et le Parc pour le projet d'aménagement final.



Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Qu'est-ce que le CLAS ?

Le CLAS est un dispositif gratuit du Service Enfance Jeunesse de la Ville de Saint-Claude, un engagement sur toute l'année scolaire, qui démarre en novembre.

À qui est-il destiné ?

Ce soutien est apporté par une équipe d'animatrices, d'animateurs et/ou de bénévoles :

- Pour des enfants de CE2 et CM1 scolarisés à l'école du Faubourg ;
- pour des enfants de CM1 et CM2 scolarisés à l'école des Avignonnets ;
- et pour leurs parents.

Sous quelle forme ?

Des ateliers CLAS hebdomadaires ont lieu pendant la période scolaire :

Pour les enfants de CE2, CM1 de l'école élémentaire du Faubourg
À PARTIR DU MARDI 9 NOVEMBRE
Mardi et jeudi de 16h30 à 18h

Pour les enfants de CM1 et CM2 de l'école élémentaire des Avignonnets
À PARTIR DU LUNDI 8 NOVEMBRE
Lundi et jeudi de 16h30 à 18h

Sur inscription (groupe de 8 enfants) auprès de la coordination, en lien avec l'école.

Ces ateliers comprennent :

- Un temps de goûter tiré du sac ;
- un temps d'accompagnement scolaire, de soutien méthodologique suivi d'un

jeu collectif ou d'une activité (une fois/semaine) ;

- OU un temps d'échanges sur une thématique ou d'activité d'expression orale suivi d'un atelier (une fois/semaine).

Des ateliers CLAS spécifiques sont également organisés au cours de l'année :

- Animation avec un intervenant ;
- Sortie culturelle, artistique ou nature

Comment sont accompagnés les parents ?

Un accompagnement des parents par l'équipe est prévu via :

- des temps d'échanges sur la scolarité et son environnement, l'organisation des devoirs, la communication avec l'école ;
- des temps de bilan avec leurs enfants ;
- un accompagnement si besoin à des rencontres avec les enseignants ;
- une invitation des parents à participer à des ateliers, des sorties, des goûters ;
- des ateliers spécifiques possibles suivant l'école de l'enfant.

Projets pour l'année scolaire 2021-2022 :

Faubourg :

Activités culturelles et artistiques avec le Musée de l'Abbaye et la Médiathèque Le Dôme.

Avignonnets :

Activités culturelles et nature avec les Jardins partagés et la Médiathèque Le Dôme.

Découvrir l'environnement numérique de travail de l'école sur l'ordinateur.

Vous souhaitez effectuer du bénévolat ?

Vous avez envie de vous investir auprès des enfants ?

Vous compétences nous intéressent !

Ce peut être ponctuel : partager une passion, faire découvrir un métier ou vos talents de conteur... ou régulier sur une période donnée, sur les animations des ateliers.

- N'hésitez pas à contacter la coordination du CLAS pour prendre un rendez-vous et échanger.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous :

Service Enfance Jeunesse

Tél. 03 84 41 53 54 / 06 07 45 00 73



École élémentaire des Avignonnets : atelier « Jardins Partagés » en juin 2021



Contrat de Réussite Éducative

Le Contrat de Réussite Éducative (CRE), qu'est-ce que c'est ?

C'est un accompagnement individuel de jeunes de 6 à 16 ans, résidant sur la commune de Saint-Claude et qui présentent des signes de fragilité ou des difficultés.

Il apporte un soutien éducatif et scolaire ainsi qu'une ouverture culturelle et propose des activités récréatives, afin de les accompagner dans une logique et une démarche positive sur une période déterminée.

L'accompagnement individuel du jeune garçon ou de la jeune fille est effectué par un tuteur ou une tutrice de plus de 16 ans.



Séance de tutorat, jeu de logique.

Parents...

Vous pensez que votre enfant aurait besoin d'une aide extérieure et individuelle pour l'accompagner durant quelques mois dans son parcours éducatif ? Vous aimeriez qu'il reprenne confiance en lui ? Qu'il apprenne à mieux s'organiser, à devenir plus autonome dans son travail, à mieux se concentrer ? Qu'il retrouve le goût d'apprendre ? Vous aimeriez qu'il s'ouvre à de nouvelles activités artistiques, sportives, culturelles ?

- Contactez la coordination du CRE afin de vous informer plus en détails sur le dispositif et les conditions d'accompagnement, et afin que votre demande soit présentée à l'équipe de professionnels qui décidera si votre enfant pourra être pris en charge.

Jeunes âgés d'au moins seize ans, scolarisés sur Saint-Claude...

Vous voulez apporter votre aide à un.e jeune, l'aider à surmonter ses difficultés ? Vous avez le sens du relationnel, du partage, de la pédagogie ? Vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle, acquérir des compétences éducatives, confirmer une orientation vers un métier de l'éducation ou du socioculturel ? Vous souhaitez

gagner un peu d'argent tout en faisant vos études ?

- Contactez la coordinatrice du CRE pour prendre un rendez-vous afin qu'elle vous informe plus en détails sur le tutorat et déposer votre candidature.

Bon à savoir : Les tuteurs et les tutrices bénéficient d'un appui et d'un suivi de la part de la coordonnatrice dans leur mission d'accompagnement et d'une formation sur 3 demi-journées effectuée par un professionnel du milieu éducatif, qui peut être valorisée dans un parcours scolaire et professionnel.

Retrouvez toutes les informations sur : www.saint-claude.fr

Renseignements :

Contrat de Réussite Éducative – Service Enfance Jeunesse

Tél. 06 07 45 00 73

contrat.reussite.educative@mairie-saint-claude.fr

Le Contrat de Réussite Éducative de Saint-Claude est un dispositif national mis en œuvre dans le cadre du Plan de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Ce contrat est financé par la Ville et l'État et fait l'objet d'une convention signée entre le Maire et le Préfet.

Libre expression des élus

Majorité



Pouvoir s'exprimer librement est un cadeau d'une société démocratique. Cela ne dispense ni de la courtoisie ni du respect et rien n'interdit d'avoir une libre expression positive. Malheureusement, elle n'est souvent que la soupape d'une accumulation de rancœurs, d'aigreurs ou de déceptions accumulées qu'elles soient personnelles, professionnelles ou même électorales. Dans ces cas-là, la libre expression devient un défolement thérapeutique, qui ne peut

qu'être salubre pour la santé de ses auteurs. Il nous faut donc l'encourager au nom de la santé publique.

On rencontre aussi les donneurs de conseils qui n'ont jamais rien fait, mais qui vous expliquent comment le faire.

Cependant à l'inverse, on assiste de plus en plus, hélas, à une privation sournoise de cette liberté d'expression. La France a montré jusqu'où pouvait aller le catéchisme des médias dominants, chargés nuit et jour de formater les esprits. Ceux qui refusent d'y souscrire sont impitoyablement exclus du cercle de respectabilité réservé aux idéologues de la bien-pensance.

Nous sommes entrés dans l'ère de la Liberté d'inexpression où l'on criminalise des opinions, des expressions, des silences, des mots ; où l'on criminalise les oppositions et où l'on culpabilise tous ceux qui « suivent une autre route qu'eux » comme le chantait si bien Brassens. Ce n'est peut-être pas de la dictature mais ce n'est plus tout à fait non plus de la démocratie.

Mais arrêtons-nous là avant de nous rendre coupables de complotisme, cette forme actuelle de l'hérésie, traquée par les héritiers lointains de l'Inquisition.

Opposition



Hirondelles comme élections, ne font pas le printemps

Un an et demi après les élections municipales, la Municipalité peine à trouver sa cohésion et se mettre au travail. Les élu(e)s d'opposition municipale et citoyens que nous sommes toutes et tous percevons davantage les turpitudes de cette équipe majoritaire à travailler ensemble si l'on s'en tient à la fréquence des démissions des Adjoints. Il est bien compliqué à en connaître les vraies raisons tant les explications données par le Maire sont

éloignées et bien différentes des explications exprimées par lesdits démissionnaires et au plus près concernés.

Résultat : Beaucoup d'enjeux pour notre ville ne sont toujours pas évoqués en Conseil municipal. Très peu de Commissions et de Comités Consultatifs ont été invités à se réunir. Le temps passe et les enjeux nous rattrapent ! Le futur de notre cité sandaudentine ne peut être rythmé uniquement par les annonces récentes de l'État (Territoire d'Industrie, Petites

Villes de Demain...) ou encore du Conseil Départemental (Maison Pour Tous). Certes, ces actions sont bienvenues et importantes mais elles ne peuvent, à elles seules, pallier à une absence totale de vision du Maire pour stopper le déclin de notre ville. Nous devons réagir rapidement et définir un plan d'actions en faveur de l'économie, du tourisme, du commerce de proximité, de l'éducation, de la maîtrise énergétique, de la jeunesse, de la sécurité...

Frédéric PONCET



La Bienne est polluée. Les causes sont nombreuses et la plupart connues : les eaux usées, la pollution industrielle, historique et actuelle, et, plus modestement, certaines pratiques d'élevage.

Pour le traitement des eaux usées, presque toutes les collectivités concernées agissent. La Ville de Saint-Claude s'est, elle, engagée

dans un programme important de travaux d'assainissement sur les années 2020/2024 dit « *Schéma par temps de pluie* ». Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura porte, lui, une nouvelle action collective pour réduire les rejets toxiques que 150 entreprises sont susceptibles de produire.

Mais il est une autre source de pollution de la Bienne qui ne fait, aujourd'hui, l'objet d'aucune étude et encore moins de travaux, voire seulement de préconisations : **les microplastiques**.

Ces particules produites essentiellement lors du lavage de nos textiles synthétiques échappent, en raison de leur très petite taille, aux stations d'épuration. Ajoutons l'usure des pneus, la peinture des routes, sans

oublier, bien sûr, et plus visibles, tous les déchets plastiques qui se désagrègent avec le temps. Tout ce beau monde se retrouve dans la Bienne et contamine les écosystèmes avec les poissons comme premières victimes en bouleversant leur croissance et leur fertilité. Ils sont aussi des aimants pour les métaux lourds.

Accessoirement, leur voyage se poursuit jusqu'en mer où ils forment des zones d'accumulation, micro et macroplastiques, dont la plus grande fait cinq fois la taille de la France.

La prochaine étude du Parc pourrait se pencher sur la question, au moins pour la Bienne.

Salon des Métiers d'Art, 5^{ème} édition

20 et 21 novembre 2021 au Palais des Sports

« Entre tradition et innovation »

Saint-Claude a été labellisée par l'association "Villes et Métiers d'Art" (VMA) en 1992. Ce réseau national fédère des élus locaux particulièrement soucieux de promouvoir toute la richesse et la diversité des métiers d'art dans leur ville.

Après quatre éditions (2011, 2013, 2015 et 2019) qui ont rencontré un vif succès, la Ville de Saint-Claude organise la cinquième édition du Salon des Métiers d'Art les **19, 20 et 21 novembre prochains**.

Contrairement aux précédentes éditions, ce salon sera dédié à toutes les filières des métiers d'art. L'occasion de découvrir une large palette de savoir-faire, mêlant tradition et innovation.

La Ville espère qu'il offrira au public un regard élargi sur tous les talents et toutes les excellences dont témoignent les artisans dans leur quotidien et dans l'amour de leur travail.

Ce salon permettra également à des artisans de tous horizons de se rencontrer et d'échanger.

Le salon réunira, sur les 1 000 m² du Palais des Sports de Saint-Claude, des artisans venus de toute la France mais peut-être également de pays étrangers.

Pendant ces trois jours, des ateliers seront organisés. Les artisans proposeront quant à eux, des démonstrations, des expositions et éventuellement, de la vente.

Horaires d'ouverture :

- Vendredi : réservé aux scolaires
- Samedi : 10h-19h
- Dimanche : 10h-18h

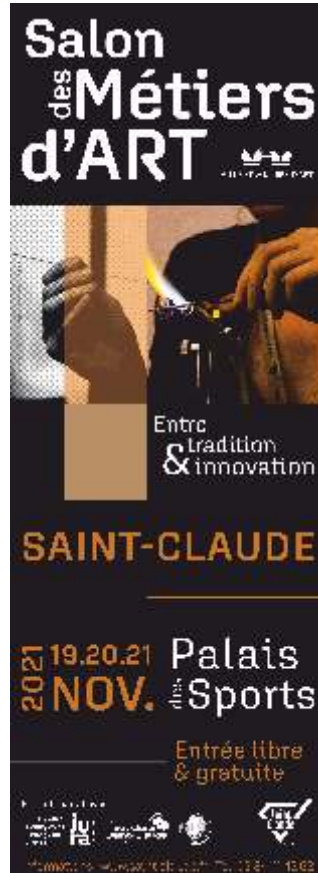
Mesures Covid-19 :

Pass Sanitaire obligatoire

Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62



Agenda



MARCHÉ DE NOËL ET PATINOIRE

Faites vos achats sur le **Marché de Noël** et remplissez votre hotte les **3, 4 et 5 décembre** sur la **Place du 9 avril 1944** !

► **Vendredi 3 décembre à partir de 17h30 :**

- * Inauguration du **Marché de Noël**
- * **Déclenchement des illuminations de Noël** de la ville
- * **Nombreuses animations**
- * **Feu d'artifice à 21h30**



Et chaussez vos patins pour la **patinoire du 18 décembre au 2 janvier**, sur la **Place de l'Abbaye** ! Animations sur place.

Toutes les informations sur www.saint-claude.fr

EXPOSITIONS

Jusqu'au 27 novembre

Exposition de **Patrick Blanchon**

Peinture

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

Du 4 au 31 décembre

Exposition de **Philippe Jacob**

Peinture

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

Jusqu'au 31 décembre

Exposition « **Gustave Courbet, l'école de la nature** » + **nouvel accrochage « Courbet et la colonie Vendôme »**

Au Musée de l'Abbaye

www.museedelabbaye.fr

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

SPECTACLES

Judi 18 novembre

Longueur d'ondes, histoire d'une radio libre par la **cie trois-six-trente**

THÉÂTRE VISUEL tout public à partir de 14 ans / durée 1h

À 20h30, au théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 € - pré-vente conseillée

Programmation : La fraternelle

Samedi 27 novembre

Iray + Duo Machado – Ithursarry

CONCERT JAZZ

À 21h, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Mardi 30 novembre

Vamp privée.com

Humour

À 21h, au Théâtre de la Maison du Peuple

Billetterie dès le 15/11 : www.saint-claude.fr ou Service Événementiel

Tarifs : de 17 à 20 €

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

Judi 2 décembre

Al Akharen Hip-Hop Trio

CONCERT HIP-HOP

À 20h, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 € - pré-vente conseillée

Programmation : La fraternelle

Mardi 7 décembre

Vavuni Kulam (une carnet de corps) / épisode 1

Sarath Amarasingam / Advaita L cie

CHORÉGRAPHIE DOCUMENTAIRE

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

Judi 9 décembre

Kattu Maram (catamaran) / épisode 2

Sarath Amarasingam / Advaita L cie

CHORÉGRAPHIE DOCUMENTAIRE

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 € & offre 7+9 décembre

Programmation : La fraternelle

Vendredi 10 décembre

Laurent Baffie se pose des questions

Humour

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie dès le 01/12 : www.saint-claude.fr ou Service Événementiel

Tarifs : de 17 à 30 €

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

CONFÉRENCES

Lundi 15 novembre

Des femmes pour un pôle, la première expédition polaire féminine

Par Madeleine Griseilin

À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par l'Université Ouverte

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

Lundi 29 novembre

AOP fromagères du Jura aux Vosges, gruyère et emmental, cancoillotte et quelques autres !

Par Bernard Cassard

À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par l'Université Ouverte

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire

Mardi 7 décembre

Aspects de la vie monastique à Saint-Claude au Moyen Âge... et ailleurs en France au XXI^e siècle

Par Aurélia Bully et Christophe Paget

À 18h, au Musée de l'Abbaye

Entrée libre

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude

Mesures Covid-19 : Pass Sanitaire obligatoire